

MOTION DEPOSEE PAR JEAN-JACQUES RIUTORT SEANCE PLENIERE DU 24 NOVEMBRE 2020¹

Objet : demande d'ouverture d'une filière BTS maritime « pêche et gestion de l'environnement marin » au Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia

Situé au cœur de la Citadelle de Bastia, ville porte du Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate, le Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia « Jacques Faggianelli » accueille 133 élèves en formation initiale, du CAP maritime de Matelot Pont aux BAC professionnels maritimes « Conduite et gestion des entreprises maritimes » (commerce, pêche et électromécanicien de marine).

Cet établissement scolaire assure également des formations à l'intention des marins ou des futurs marins, dans le cadre de la formation continue, afin de leur permettre d'acquérir des titres de formation professionnelle ou de revalider ou recycler leurs titres.

CONSIDERANT le souhait des élèves du lycée maritime de poursuivre une formation de niveau BAC + 2 en intégrant le BTS « pêche et gestion de l'environnement marin »,

CONSIDERANT que les élèves sont contraints de quitter la Corse pour intégrer l'un des 4 lycées continentaux dispensant cette formation (Sète, Le Guilvinec, La Rochelle et Boulogne-sur-Mer) ;

¹ Adoptée à l'unanimité

CONSIDERANT l'offre d'accueil en BTS sur le continent, limitée à 12 places par établissement et l'existence de longues listes d'attente des candidats au BTS, limitant leurs chances d'admission à cette formation ;

CONSIDERANT que l'ouverture de ce BTS offrirait aux jeunes bacheliers, issus des classes « Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes » (commerce et pêche) du lycée maritime de Bastia, la possibilité de poursuivre une formation de niveau supérieur en demeurant sur l'île, sans que des difficultés d'ordre social ou financier ne constituent une entrave au déroulement de leur cursus scolaire ;

CONSIDERANT que le BTS offre une possibilité d'insertion professionnelle dans toutes les filières maritimes du secteur de la pêche, de l'aquaculture et au sein d'organismes professionnels et scientifiques. Il permet également d'intégrer l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) et d'accéder à la formation d'Officier Chef de Quart Passerelle (OCQP) ainsi qu'aux classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur) Biologie préparant aux concours de certaines grandes écoles

CONSIDERANT les moyens mobilisés par la Collectivité de Corse d'ordre structurels et pédagogiques au bénéfice du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia offrant ainsi toutes les conditions favorables au développement de l'établissement ;

CONSIDERANT l'avis unanime des membres du conseil d'administration du lycée maritime de Bastia, lors de sa séance du 09 novembre 2020, en faveur de l'ouverture du BTS maritime « Pêche et Gestion de l'Environnement Marin » à la rentrée 2021 ;

LE CESEC DE CORSE

SOUTIENT la demande de création d'une classe de BTS maritime « pêche et gestion de l'environnement marin » au Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia ;

DEMANDE que cette création puisse être rendue effective par la mobilisation indispensable d'un Emploi Temps Plein (ETP) de professeur

DEMANDE à la Direction des Affaires Maritimes du Ministère de la Mer de mettre tout en œuvre pour mobiliser cet ETP auprès du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole de Bastia qui dispose, à ce jour, de toutes les conditions favorables à la mise en œuvre de ce projet et au développement de l'établissement, gage de l'avenir des jeunes marins insulaires